

Budget Primitif 2020

RAPPORT DE PRÉSENTATION



Budget Primitif 2020

RAPPORT DE PRÉSENTATION



- INTRODUCTION ----- 5
- FINANCES DE LA VILLE ----- 7
- **Section de fonctionnement** ----- 9
 - › Les charges générales
 - › Les charges de personnel
 - › Les charges de gestion courante
 - › Les charges financières et autres
 - › Les dotations
 - › Les recettes fiscales
 - › Les produits des services
 - › Les autres recettes
- **Section d'investissement** ----- 19
 - › Les études, travaux et équipements
 - › Le remboursement de la dette
 - › Les autres dépenses
 - › Les subventions
 - › Le produit des cessions
 - › Les autres recettes

INTRODUCTION

Le budget 2020 reflète les orientations débattues en décembre dernier par le Conseil Municipal et poursuit deux objectifs :

- **Financer les services publics** proposés aux maxévillois ainsi que les nombreux investissements portés par la commune dans les domaines de la petite enfance, l'emploi, l'éducation, la solidarité et le développement durable.
- **Léguer** à la future équipe municipale une situation financière assainie qui permettra demain de poursuivre l'amélioration du bien-être des habitants.

Afin d'atteindre ces objectifs, la méthode demeure inchangée et s'appuie sur :

- Un **autofinancement** à nouveau conséquent qui se maintiendra à nouveau en fin d'année 2020 grâce à l'évolution stabilisée de la section de fonctionnement ;
- La **vente du bâtiment Cuénot** qui permettra de mettre fin à une gestion déficitaire du site et désendetter en même temps davantage la commune ;
- Des **subventions** mobilisées auprès des différents partenaires institutionnels (État, Région et Département).

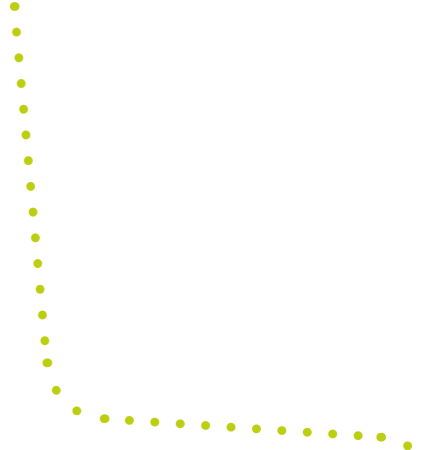
Cette ligne de conduite responsable nous permet en définitive de mettre au vote du Conseil un budget 2020 **raisonnable, équilibré et ambitieux**.

L'ambition portée pour la ville est d'autant plus grande que les travaux et études à réaliser en 2020 progressent de 22 % et atteignent 5,4 M€ (poursuite de l'aménagement du parc Léo Lagrange et de la construction de la structure multi-accueil, rénovation des écoles, des gymnases et du site des Brasseries, construction d'un parking et requalification du cœur de village).

En parallèle, le budget 2020 confirme le haut niveau de services proposés aux habitants ces dernières années :

- **Maintien de la gratuité des NAP ;**
- **Développement des moyens d'accueil petite enfance ;**
- **Aides aux loisirs et vacances ;**
- **Activités jeunesse ;**
- **Organisation d'activités seniors (séjour, sortie d'une journée, activités santé, colis, repas...) ;**
- **Accompagnement renforcé des personnes vers l'emploi ;**
- **Développement des deux épiceries solidaires ;**
- **Aides alimentaires et financières accordées aux habitants en situation de précarité ;**
- **Petits déjeuners offerts à l'ensemble des écoliers**
- **Cantine à 1 € ;**
- **Culture (Festival de théâtre, fêtes des fraises et de la bière, festival Michtô, expositions et animations aux Brasseries...) ;**
- **Soutien aux associations et à leurs nombreuses initiatives ;**
- **Poursuite des ateliers de participation citoyenne ;**
- **Amélioration du cadre de vie.**

Dans la continuité et en complément du précédent rapport d'orientations budgétaires, le présent rapport vous propose une lecture simple et synthétique du budget 2020.



Finances de la ville



Section de fonctionnement



> Quartier centre

En 2020, l'évolution de la section de fonctionnement est contenue conformément aux objectifs du débat d'orientations budgétaires (DOB). Alors que les dépenses réelles de fonctionnement diminuent (- 0,83 %) grâce à la cession du bâtiment Cuénot qui entraîne avec elle la fin du versement annuel de la subvention d'équilibre, les recettes réelles de fonctionnement se stabilisent. L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement demeure à un haut niveau et s'élève à 2,72 M€.

Dépenses réelles

9,77 M€

- 0,83 %

Recettes réelles

11,46 M€

- 0,08 %

LES CHARGES GÉNÉRALES

DÉFINITION

Ces charges figurent au chapitre 011 et s'élèvent au total à

3,47 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Gestion des temps péri et extra scolaires | 816 000 €
 Electricité, gaz, eau, carburant, fioul | 357 000 €
 Assurance statutaire | 270 000 €
 Repas et goûters pour la restauration scolaire | 248 000 €
 Fournitures de petit équipement | 188 000 €
 Maintenance | 137 000 €
 Entretien terrains, espaces verts, bâtiments, voiries | 123 000 €
 Organisation des différentes manifestations | 99 000 €
 Participation financière Crèches | 82 000 €
 Location copieurs | 62 000 €
 Convention Métropole - Infogérance informatique | 60 000 €
 Assurance multirisques | 30 000 €
 Aides aux loisirs et aux vacances | 19 000 €

TENDANCE

- 2,41 %

Cette stabilisation est conforme aux orientations fixées lors du DOB. La baisse s'explique principalement par la renégociation de l'assurance multirisque (- 50 K€) et la disparition de certaines dépenses effectuées en 2019 (fin de l'audit sur la TLPE, accompagnement passation marché d'assurance).

LE POIDS

36 %

Les charges à caractère général représentent un peu plus d'un tiers des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES CHARGES DE PERSONNEL

DÉFINITION

Ces dépenses figurent au chapitre 012 et s'élèvent à

5,02 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Rémunération des 115 fonctionnaires | 3 050 000 €
 Charges patronales (URSSAF, caisses retraites) | 1 410 000 €
 Rémunération des 13 agents contractuels | 385 000 €
 Rémunération directeur de la MJC | 79 000 €
 Chèques restaurants | 50 000 €

TENDANCE

+ 3,26 %

Cette augmentation est liée à l'impact du glissement vieillesse technicité (GVT), du protocole relatif à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et rémunérations (PPCR) et l'arrivée de nouveaux agents rendue nécessaire pour répondre aux besoins du service public communal (service propreté, gestion du parc Léo Lagrange, des épiceries solidaires et adhésion au plan de prévention et de lutte contre la pauvreté).

LE POIDS

51 %

Les dépenses de personnel représentent la moitié des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES CHARGES DE GESTION COURANTE

DÉFINITION

Ces charges figurent au chapitre 65 et s'élèvent au total à
827 000 €

PRINCIPALES DÉPENSES

Subventions aux associations | 350 000 €
 Rémunération des élus et charges patronales | 160 000 €
 Participation aux frais de scolarité des écoliers scolarisés en
 dehors de Maxéville | 60 000 €
 Subvention au CCAS | 57 000 €
 Subventions aux coopératives scolaires | 43 000 €
 Subvention à la CDE | 34 000 €
 Subvention au COS | 30 000 €

TENDANCE

- 29,55 %

Cette **baisse** de 30 % s'explique par la **subvention d'équilibre** à verser au budget annexe qui disparaîtra en 2020 suite à la vente du bâtiment situé rue Cuénot.

LE POIDS

9 %

Les charges de gestion courante représentent près de 10 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES CHARGES FINANCIÈRES ET AUTRES

DÉFINITION

Les charges financières sont au chapitre 66 et s'élèvent à
387 500 €

LES AUTRES DÉPENSES RÉELLES

Charges exceptionnelles (principalement bons d'achat Noël des Séniors) - chap. 67 | 19 000 €
 Enveloppe des dépenses imprévues - chap. 022 | 38 000 €

LES DÉPENSES D'ORDRE

Amortissements des biens - chap. 042 | 355 000 €
 Virement vers l'investissement - chap. 023 | 2 410 190 €

TENDANCE

+ 98,72 %

Comme déjà évoqué lors du DOB, la **hausse** des charges financières s'explique par la réintégration de la dette Cuénot suite à la clôture du budget annexe.

LE POIDS

4 %

Les intérêts de la dette à rembourser représenteront en 2020 environ 4 % des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

LES DOTATIONS

DÉFINITION

Ces recettes sont inscrites au chapitre 74 et s'élèvent à

4,86 M€

PRINCIPALES RECETTES

Dotation globale de fonctionnement (DGF) | 3 680 000 €
 Dotation politique de la ville (DPV) | 508 000 €
 Compensation par l'État des exonérations de taxes locales
 | 308 000 €
 Aides CAF Enfance et Jeunesse | 100 000 €
 Financement partiel de Laxou - exploitation des équipements
 sur le quartier Champ-le-Bœuf | 80 000 €
 Aides État gestion des NAP | 76 000 €

TENDANCE

- 4,58 %

Cette baisse s'explique essentiellement par la diminution des financements obtenus auprès de la CAF (fin du Contrat Enfance Jeunesse et refonte en cours) et celle de la Dotation Politique de la Ville (DPV) en raison d'une programmation à la baisse de travaux éligibles à cette subvention.

LE POIDS

42 %

Les dotations représentent un peu moins de la moitié des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

LES RECETTES FISCALES

DÉFINITION

Ces recettes figurent au chapitre 73 et s'élèvent à

5,79 M€

PRINCIPALES RECETTES

Compensation réforme taxe professionnelle | 1 962 000 €
 Taxes foncières | 1 946 000 €
 Taxe d'habitation | 1 233 000 €
 Dotation de solidarité communautaire | 400 000 €

TENDANCE

+ 0,57 %

Les recettes fiscales seront stables.
 Les taux appliqués aux taxes foncières et d'habitation demeurent inchangés. L'augmentation de l'inscription par rapport au dernier budget est liée à l'évolution des valeurs locatives cadastrales.

LE POIDS

51 %

Les recettes fiscales représentent la moitié des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

LES PRODUITS DES SERVICES

DÉFINITION

Ces recettes figurent au chapitre 70 et s'élèvent à près de

324 000 €

PRINCIPALES RECETTES

Redevances services péri et extra scolaires (cantines, gardes périscolaires, ALSH...) | 160 000 €

Remboursement par la CDE et le CCAS de la mise à disposition du personnel de la Ville | 73 000 €

Redevances voyages Séniors | 33 000 €

Recettes issues des locations de la salle des fêtes | 18 000 €

TENDANCE

- 6,41 %

La **diminution** envisagée pour l'exercice 2020 est la traduction d'inscriptions prudentes qui tiennent compte de fréquentations à venir imprévisibles et de la baisse depuis la rentrée 2019, des tarifs de la restauration scolaire dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté.

LE POIDS

3 %

Les produits des services représentent comme l'an passé près de 3 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.

LES AUTRES RECETTES

DÉFINITION

Les autres recettes réelles de fonctionnement relèvent du chapitre 75 et 77 et s'élèvent à environ

484 000 €

LES AUTRES RECETTES RÉELLES

Les revenus des immeubles - chap. 75 | 191 000 €

Les recettes exceptionnelles (remboursements versés par l'assurance statutaire) - chap. 77 | 293 000 €

Les atténuations de charge - chap. 013 | 11 000 €

LES RECETTES D'ORDRE

Travaux en régie - chap. 042 | 50 000 €

TENDANCE

+ 78,71 %

Cette **hausse** conséquente s'explique par une augmentation des loyers perçus (avant la vente du bâtiment Cuénot et suite à la clôture du budget annexe intégration sur le budget principal des loyers à encaisser auprès des locataires du bâtiment) et un ajustement des remboursements liés à l'assurance statutaire au niveau perçu l'an passé.

LE POIDS

4 %

Les revenus des immeubles ainsi que les recettes exceptionnelles représentent 4 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville.



> Quartier Les Aulnes

Section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement augmentent à nouveau en raison des travaux programmés au budget, la réintégration du capital de la dette issue de l'ancien budget annexe et l'acquisition en plusieurs annuités du site des Grandes Brasseries. En parallèle, les recettes réelles d'investissement prévisionnelles augmentent également suite à la vente du bâtiment situé rue Cuénot pour 3,5 M€. Conformément aux orientations fixées lors du débat d'orientations budgétaires, aucun nouvel emprunt ne sera nécessaire pour boucler le financement des investissements projetés.

Dépenses réelles

8,06 M€

+ 38,69 %

Recettes réelles

7,18 M€

+ 120,32 %

LES ÉTUDES, TRAVAUX ET ÉQUIPEMENTS

DÉFINITION

Ces dépenses figurent aux chapitres 20, 21 et 23. En intégrant les reports, elles s'élèvent à

5,42 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Reports 2019 | 1 078 634 €
 Crèche (APCP) | 900 000 €
 Requalification partielle Brasseries (APCP) | 600 000 €
 Restructuration du Centre Technique (APCP) | 450 000 €
 Parc Léo Lagrange (APCP) | 302 000 €
 Rénovation des menuiseries école Moselly (APCP) | 300 000 €
 Rénovation toiture Hôtel de Ville | 220 000 €
 Rénovation toiture gymnase Léo Lagrange | 200 000 €
 Mise en accessibilité des ERP | 147 000 €
 Construction parking rue de la République | 105 000 €
 Réhabilitation école St-Exupéry | 100 000 €
 Renforcement structure de la Chaufferie | 70 000 €
 Matériels et équipements divers | 67 000 €
 Requalification du centre village | 60 000 €
 Vestiaires et sanitaires gymnase école Vautrin | 60 000 €

TENDANCE

+ 21,58 %

L'enveloppe dédiée aux dépenses d'équipement **augmente** de manière conséquente.

LE POIDS

67 %

Les travaux et études représentent la majorité des dépenses réelles d'investissement.

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

DÉFINITION

Ces dépenses figurent au chapitre 16 et s'élèvent à

2,01 M€

PRINCIPALES DÉPENSES

Remboursement du capital de la dette bancaire | 1 475 000 €
 Acquisitions EPFL (Chaufferie, Grandes Brasseries) | 535 500 €

TENDANCE

+ 77,53 %

Conformément aux prévisions du débat d'orientations budgétaires, ce chapitre **augmente** suite à la clôture du budget annexe Cuénot et la réintégration au sein du budget principal de la dette bancaire contractée il y a plusieurs années pour financer les travaux de réhabilitation du site.

LE POIDS

25 %

Le remboursement du capital de la dette bancaire et non bancaire représente un quart des dépenses réelles d'investissement de la Ville.

LES AUTRES DÉPENSES

DÉFINITION

Les autres dépenses réelles d'investissement figurent aux chapitres 020 et s'élèvent environ à

637 000 €

LES AUTRES DÉPENSES RÉELLES

Enveloppe des dépenses imprévues - chap. 020 | 637 000 €

LES DÉPENSES D'ORDRE

Travaux en régie et reprise de subventions- chap . 040 | 50 155 €

Intégration dans le patrimoine de l'ancienne Chaufferie et des Grandes Brasseries - chap. 041 | 2,6 M€

TENDANCE

La vente du bâtiment Cuénot rend possible la **constitution d'une enveloppe de dépenses imprévues en nette hausse** qui permettra en cours d'année de mener une gestion active de la dette afin de réduire les annuités (voir le rapport d'orientations budgétaires 2020).

20 000 € en 2019

LE POIDS

8 %

L'enveloppe des dépenses imprévues représente 8 % de la section d'investissement.

LES SUBVENTIONS

DÉFINITION

Ces recettes sont inscrites au chapitre 13(8) et s'élèvent à

632 000 €

PRINCIPALES SUBVENTIONS

Subventions travaux gymnase Marie-Marvingt | 154 000 €

Subventions travaux Crèche | 255 000 €

Subventions travaux Chaufferie | 141 000 €

POUR MÉMOIRE SUBVENTIONS INSCRITES EN FONCTIONNEMENT

DPV 2015 - Réhabilitation école Moselly | 200 000 €

DPV 2016 - Réhabilitation MLS | 60 700 €

DPV 2017 - Crèche | 210 000 €

DPV 2019 - Réhabilitation école St-Exupéry | 37 500 €

NB : Les subventions mentionnées ci-dessus correspondent à une partie seulement du total obtenu. Les montants inscrits au budget correspondent en effet à la part mobilisable en 2020 qui varie selon le rythme d'avancement des travaux et les modalités de versement des subventions fixées par nos partenaires.

TENDANCE

- 22,87 %

Cette baisse s'explique par une mobilisation moins élevée de subventions hors Dotation Politique de la Ville (DPV). En tenant compte de la DPV qui doit être imputée en section de fonctionnement (obligation réglementaire), le volume de subventions à percevoir reste stable par rapport à 2019.

LE POIDS

9 %

Les subventions représentent près de 10 % des recettes réelles d'investissement. Ce pourcentage passe à **16 %** si l'on intègre les subventions imputées en section de fonctionnement (DPV).

LE PRODUIT DES CESSIONS

DÉFINITION

Les cessions prévisionnelles figurent au chapitre 024 et s'élèvent à

3,5 M€

A RETENIR

La vente du bâtiment industriel située rue Cuénot aura un effet direct sur l'encours de la dette puisque cette rentrée d'argent permettra de financer les investissements de l'année 2020 sans emprunter.

S'élevant à près de 12 M€ en début d'année 2020, la dette de la ville atteindra environ 10 M€ à la fin de l'exercice.

TENDANCE

Les recettes issues des ventes augmentent considérablement par rapport à l'année 2019. Le produit des cessions est en effet régulièrement inférieur à 500 K€. La dernière vente exceptionnelle importante remonte à 2012 avec la cession du bâtiment qui abritait la gendarmerie.

LE POIDS

49 %

La moitié des investissements 2020 est financée grâce à la vente du bâtiment Cuénot.

LES AUTRES RECETTES

DÉFINITION

Les autres recettes réelles d'investissement (chapitre 10) sont principalement issues de l'autofinancement et s'élèvent à

3,1 M€

LES AUTRES RECETTES RÉELLES

Affectation partielle de l'excédent de fonctionnement 2019 pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement | 2 876 169 €
Fonds de compensation TVA | 175 000 €

LES RECETTES D'ORDRE

Amortissements - chap. 040 | 355 000 €
Intégration dans le patrimoine des Grandes Brasseries - chap. 041 | 2,6 M€
Virement entre sections - chap. 021 | 2 410 190 €

TENDANCE

+ 110,15 %

Cette hausse correspond à l'augmentation du besoin de financement (solde d'exécution N-1 de la section d'investissement et des reports).

LE POIDS

43 %

Les autres recettes réelles représentent 43 % des recettes réelles de fonctionnement de la Ville et témoignent à nouveau d'un niveau d'autofinancement conséquent.

Notes :



Éditeur : Mairie de Maxéville, représentée par son maire, Christophe Choserot - 14 rue du 15 septembre 1944, 54320 Maxéville
tél : +33 (0)3 83 32 30 00 / Courriel : contact@mairie-maxeville.fr / site Internet : www.mairie-maxeville.fr
Directeur de la publication : Christophe Choserot, rédaction et mise en page : Service communication de la mairie
crédits photos : Servie communication, Filipe Veloso, Nicolas Bram, Pixabay, Pexels.

ville de
Maxéville